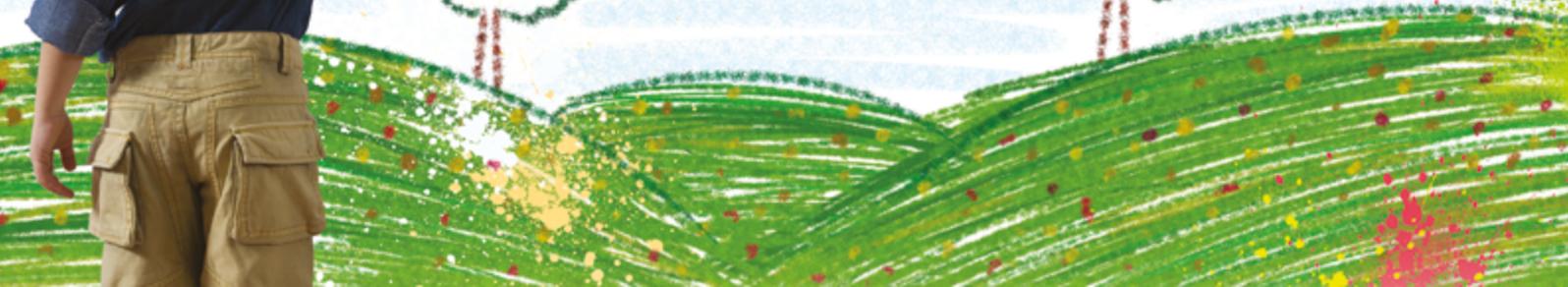




Le Petit Journal

Année scolaire 2019-2020



Sommaire

Les tout-petits	pages 4 et 5
L'école maternelle	page 6
L'école élémentaire	pages 7 à 11
Le restaurant scolaire	pages 12 et 13
Le mercredi	pages 14 et 15
Culture, loisirs et sport	pages 16 à 23
Pendant les vacances	pages 24 et 25
Le calendrier 2019 - 2020	page 26
Contacts utiles	page 27

Vous tenez entre les mains le traditionnel «Petit journal» qui vous accompagne dans le parcours scolaire 2019-2020 de votre enfant. Comme chaque année, vous y trouverez toutes les informations concernant les services proposés par la Ville de Vichy à destination de ses jeunes habitants.



Tous les moyens sont mis en œuvre pour favoriser le développement personnel des petits écoliers. Leur réussite scolaire, ainsi que leur épanouissement personnel, font partie de nos priorités, et il est impératif que chaque enfant se voit apporter les bases pédagogiques et humaines nécessaires à son épanouissement.

Début 2018, une très grande majorité (86%) des sondés Vichy 2030 se déclaraient satisfaits des écoles. Fiers de cette approbation –qui n'est pas un blanc-seing, nous le savons– nous avons poursuivi la rénovation des différents établissements municipaux, notamment pour les écoles Georges-Méchin et Sévigné-Lafaye.

Sites multi-accueil, assistantes maternelles et garde d'enfants... Vous trouverez dans ce guide les alternatives qui s'offrent à vous pour faire garder les tout-petits. Vous y découvrirez aussi, comme chaque année, la journée de classe de vos enfants, les activités périscolaires, les nombreuses activités sportives et musicales qui leur sont proposées, la restauration...

Nous avons essayé, une fois encore, d'être le plus complet possible pour faciliter la rentrée et l'année scolaire de votre enfant. Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions, le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition à l'Hôtel de Ville («Espace Écoles» au rez-de-chaussée) pour vous aider, vous conseiller et vous accompagner. En outre, vous pouvez également consulter sur Internet le portail «Mon espace familles» (familles.vichy-communauté.fr) : vous y trouverez de nombreux services facilitant votre quotidien.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2019-2020 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté

Claire GRELET
Adjointe au Maire en charge de l'Enfance, de la Jeunesse,
des Affaires Scolaires, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les Multi-accueils *pour les enfants jusqu'à 4 ans*

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté
9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 70 96 57 12
ou sur le site
www.vichy-communaute.fr

- ◆ Le Multi-accueil «L'Îlot Câlin»
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20
- ◆ Le Multi-accueil
«Les Moussaillons»
à Vichy - Boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49
- ◆ Le Multi-accueil des «Garêts»
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93
- ◆ Le Multi-accueil «Françoise Dolto»
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38
- ◆ Le Multi-accueil «Robert Debré»
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70
- ◆ Le Multi-accueil «Le bout'en train»
à Saint-Germain-des-Fossés
Rue des écoles
Tél. 04 70 32 48 45



Les Assistantes Maternelles

Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

- ◆ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy 71 allée des Ailes - Tél. 04 70 34 15 50) ou sur le site www.mon-enfant.fr
- ◆ Relais d'assistantes maternelles communautaire des Garêts
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12

Garde d'enfants à domicile

- ◆ Pour faciliter la vie quotidienne des familles actives, le CCAS propose un service de garde d'enfants (à partir de 3 ans) à la demande : ponctuel ou régulier, un ou plusieurs jours par semaine, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service est encadré par des intervenants expérimentés et spécialement formés à la prise en charge des jeunes enfants.

Infos et tarifs (service donnant droit à une aide de la CAF et à des avantages fiscaux) auprès du CCAS 21 rue d'Alsace au 04 70 97 18 50.



L'accueil les Jours de Classe

à l'école maternelle

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire				

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise un accueil le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, encadré par le personnel municipal.

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h45 et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h45 à 12h et le mercredi jusqu'à 12h10.

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy propose également un service d'accueil de 16h à 17h50 (*avec possibilité de récupérer vos enfants à l'heure qui vous convient dans ce créneau horaire*).

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Combien ça coûte ?
(Barème CAF* selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,31 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors de Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,37 € pour un accueil du soir

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2019.



	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	17h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Activités périscolaires	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil dans toutes les écoles publiques.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de 7h30 à 8h30 et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h30 à 11h45 et le mercredi jusqu'à 12h10.



Les Activités Périscolaires

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy accueille les enfants de 15h45 à 17h50 au plus tard, à 18h l'école sera fermée.

Trois options sont possibles :

- Sortie à 15h45 sous la responsabilité des parents.
- Inscription à l'aide aux **leçons et aux activités spécifiques** (sport, culture, activités manuelles, activités autour du patrimoine thermal...) qui ont lieu de 15h45 à 17h15. Vous ne pourrez récupérer votre enfant qu'à 17h15 et jusqu'à 17h50 au plus tard (à 18h l'école sera fermée). Ces activités périscolaires sont encadrées par des personnes qualifiées (enseignants, animateurs ou intervenants extérieurs)
- Inscription occasionnelle à l'accueil avec **départ à 17h15.**

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera remise par l'école ou disponible à l'Espace Écoles de la mairie au début de chaque période scolaire.

Pour l'année scolaire 2019/2020, les activités périscolaires s'articuleront autour des thèmes suivants :

- Période 1** (Septembre/Octobre) : Patrimoine UNESCO
- Période 2** (Novembre/Décembre) : Les médias
- Période 3** (Janvier/Février) : Cultures du monde
- Période 4** (Mars/Avril) : Sciences et Expériences
- Période 5** (Mai/Juin) : Les arts du spectacle

Une explication plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles courant septembre.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Combien ça coûte ?

(Barème CAF* selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,33 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors de Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,40 € pour un accueil du soir

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil Municipal des Jeunes

www.ville-vichy.fr/cmj



Adopté et souhaité par l'assemblée des élus municipaux adultes, la création d'un **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** s'est concrétisée le 18 décembre 2018. Ce conseil réunit au total 28 enfants de CM1 et CM2, élus pour 2 ans et issus des 7 écoles primaires (publiques et privées) de Vichy.

Les jeunes élus répartis en commissions ont proposé différents projets dont 3 ont été retenus et votés lors du **Conseil Municipal des Jeunes** du 17 juin 2019, en présence du Maire de Vichy et d'élus municipaux.

Ces projets retenus par le **Conseil Municipal** du 24 juin 2019 sont les suivants :

- ◆ **Commission écoles** : une journée fête de l'enfance pour les enfants scolarisés dans les écoles de Vichy (publiques et privées) avec pour thème «voyage autour du monde».
- ◆ **Commission cadre de vie** : une journée ramassage des déchets, à raison d'un quartier différent de Vichy par mois.
- ◆ **Commission loisirs** : une journée «olympiades» pour les enfants de Vichy et de l'agglomération.

Le Sport à l'École



La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (*publique et privée*) des éducateurs sportifs afin d'assurer **2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine** dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.

Les Rencontres Sportives

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de **rencontres interscolaires** organisées par le Service des Sports.

- Cross des écoles,
- Rencontres de gymnastique,
- Rencontres de basket ball, rugby
- Rencontres d'athlétisme



Écoles élémentaires

La Musique à l'École

La Ville de Vichy, via le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles élémentaires de Vichy de s'initier à la musique et au chant et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés pour les interventions scolaires s'invitent régulièrement dans chaque établissement.

Par ailleurs, le dispositif «*orchestre à l'école*», mis en place en 2008, a été reconduit pour 2 ans en septembre 2018 et concerne toutes les écoles élémentaires (*publiques et privées*) de la ville. Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque établissement. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre. Ils se produiront à l'Opéra de Vichy le mardi 30 juin 2020.



Cette année :

- ◆ **Cordes** (*violin, alto, violoncelle et contrebasse*) à l'école Pierre-Coulon
- ◆ **Cuivres** (*trompette, cor, trombone et tuba*) à l'école Jacques-Laurent
- ◆ **Bois** (*flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone*) à l'école Paul-Bert
- ◆ **Percussions** à l'école Sévigné-Lafaye
- ◆ **Chorale** dans les écoles Georges-Méchin et Jeanne d'Arc

Le Restaurant Scolaire

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour par la société Elior** et réchauffés sur place.

Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont validés en réunion une fois par trimestre avec les représentants des parents d'élèves.

Les produits locaux et les circuits courts sont privilégiés, **chaque repas comporte au minimum deux produits bio** ou sous **signe officiel de qualité (Label Rouge)**. De plus, des repas entièrement bio et végétarien sont proposés aux enfants.

◆ Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).

Le travail sur le gaspillage alimentaire mis en place cette année sera poursuivi l'année prochaine.

Cette sensibilisation a pour objectif d'impliquer et d'informer l'ensemble des acteurs (*enfants, parents, agents de restauration*) sur la problématique du gaspillage alimentaire.

Il doit également servir de support au service des affaires scolaires pour trouver des solutions concrètes.

Les parents sont un élément essentiel de la démarche et peuvent également participer à ce travail :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (*lorsque cela est*



possible) l'annulation des repas à la restauration scolaire.

Pour information, **4760** repas ont été commandés en trop pour l'année scolaire 2018 - 2019.



Combien ça coûte ?

Tarifs :

3,20 € le repas pour les élèves domiciliés à Vichy

5,00 € le repas pour les élèves domiciliés hors de Vichy

6,00 € le repas commandé «Hors délai»

Règlement :

- par prélèvement automatique (*en fournissant un RIB à l'Espace Écoles*)

- en ligne sur www.ville-vichy.fr

- au Trésor Public (*rue du Bief à Cusset*) à réception de la facture

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au jeudi précédent à 9h
Mardi	jusqu'au vendredi précédent à 9h
Jeudi	jusqu'au mardi précédent à 9h
Vendredi	jusqu'au mercredi précédent à 9h

Absences justifiées :

Une absence sera considérée comme justifiée et le repas défacturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (*selon le calendrier ci-dessus*) ou, en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical.

Réservations exceptionnelles :

Une réservation pourra être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles **avant 10h dernier délai le matin même**, au 04 70 30 55 90.

Ce repas sera facturé au tarif «Hors délai» à 6€.

Le Mercredi

La Ville de Vichy propose un large choix d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Vichy (*publiques et privées*) et/ou domiciliés à Vichy.

Les Maternelles

24 places

◆ Accueil de loisirs des Garêts

30 rue des Pâquerettes - Pour les 3 / 6 ans

Le Centre de Loisirs des Garêts à Vichy est ouvert les mercredis **du 11 septembre 2019 au 1^{er} juillet 2020 inclus** (*uniquement pendant les périodes scolaires*) de 13h30 à 17h30. Un service de restauration est possible pour les enfants scolarisés le mercredi matin (*ramassage en bus à partir de 11h45 dans les écoles*).

Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année.

Les Élémentaires

42 places

◆ Accueil de loisirs à l'école Sévigné-Lafaye

15 rue Neuve - du CP au CM2

Le Centre de Loisirs de l'école Sévigné-Lafaye est ouvert les mercredis **du 11 septembre 2019 au 1^{er} juillet 2020 inclus**, (*uniquement pendant les périodes scolaires*) de 13h30 à 18h avec service de restauration possible pour les enfants scolarisés le matin (*ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles*).

Des activités de loisirs variées sont proposées : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ? (*Centres de loisirs des Garêts et à l'école Sévigné-Lafaye*)

En fonction des ressources* (*sur la base de l'avis d'imposition des parents*) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,24 € à 8,77 € (+ repas : 3,20 €)
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,48 € à 10,53 € (+ repas : 5,00 €)

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2019.



◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les 3-10 ans est ouvert les mercredis **de 13h30 à 18h** et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Pour les **11-14 ans**, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier «les Ailes - Port de Charmeil» ou scolarisés au Collège Jules Ferry.

Inscriptions par sessions de mercredis (*Le tarif est de 10 € à l'année*).

Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

Combien ça coûte ?

En fonction des ressources : tarif minimum 0,74 € par enfant et par ½ journée (*dégressivité selon le nombre d'enfants*). Tarification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (*n-1*), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.
Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des «Ailes - Port de Charmeil», et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

La Ville de Vichy et ses différents services -Centre Culturel, Médiathèque, Conservatoire Artistique de Vichy Communauté, Opéra de Vichy, Espaces Verts, Clubs sportifs- proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves. Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville (Festival Portrait(s), Fêtes Napoléon III, Exposition «Il était une fois, la Reine des Villes d'Eaux»)

Le Centre Culturel de Vichy



EXPOSITION JEUNE PUBLIC

«EXPRESSIONS»

Une exposition-jeu autour des expressions de langue française et la création d'un jeu de cartes original.

«Expression» est une création du service des Expositions par Cheub !

DU 14 DÉCEMBRE 2019 AU 2 FÉVRIER 2020

◆ Visites et ateliers scolaires :
sur rendez-vous au 04 70 30 55 73

◆ Visites libres et ateliers permanents
tout public de 14h à 18h

Temps scolaire : mercredi, samedi et dimanche
Pendant les vacances : mardi et du jeudi au dimanche

DU 12 AU 20 NOVEMBRE 2019 - FESTIVAL TINTAMARRE 11^e ÉDITION

Organisé par le Centre Culturel de Vichy
et l'Association Musiques Vivantes

◆ Mercredi 13 novembre à 9h30 - Poésie visuelle et sonore

Gouttes de sons

Interprété par la Compagnie Sing'Song - De 1 à 8 ans - Durée : 35 mn

◆ Mercredi 13 novembre à 18h - Spectacle musical

Chaque jour une petite vie

Interprété par la compagnie Méli Mélodie - De 3 à 6 ans - Durée : 35 mn



◆ Samedi 16 novembre à 17h - Opéra

La jeune fille sans mains d'après le conte des frères Grimm
Une création de l'Opéra de Dijon en collaboration avec le Conservatoire artistique de Vichy Communauté
Spectacle tout public - Dès 8 ans - Durée : 50 mn

◆ Dimanche 17 Novembre à 10h30 - Spectacle musical

Au cœur de l'arbre

Interprété par Agnès et Joseph Doherty
Dès 6 ans - Durée : 45 mn

◆ Dimanche 17 novembre à 16h - Spectacle visuel et clown

Nuova barberia carloni

Interprété par le Teatro Necessario (Italie)
Spectacle tout public - Durée : 60 mn

Dans le cadre de sa programmation Jeune Public, le Centre Culturel de Vichy garde en exclusivité des places de choix aux écoles de Vichy.

La Médiathèque Valéry-Jarbaud

Le service Jeunesse offre des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, documentaires, langues étrangères, BD, mangas, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, Internet.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux vidéo et des jeux de société, regarder des films, emprunter des documents, accéder à internet...

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois (*L'abonnement annuel pour les autres enfants est de 5€*).

Chaque année, des animations, spectacles et expositions sont organisés.

Tout au long de l'année, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de la médiathèque.

◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...

◆ Visites thématiques pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.

ANIMATIONS, SPECTACLES ET EXPOSITIONS, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les 4-6 ans :

«*Raconte-moi une histoire*»

Les samedis 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre à 11h

◆ Pour les moins de 3 ans :

«*Les 10h des Bébélecteurs*»

Mercredi 25 septembre, mercredi 9 octobre, samedi 12 octobre, mercredi 13 novembre, samedi 16 novembre, mercredi 18 décembre, samedi 21 décembre

◆ **Spectacle : «Arête !»**

sur réservation au 04 70 58 42 63

Par la Compagnie Clair de Lune et par Mathilde Bensaïd

Dimanche 1^{er} septembre à 15h30 *dès 4 ans*

Dimanche 1^{er} septembre à 16h30 *dès 18 mois*

◆ **Spectacle : «L'écume des mots»**

Par la Compagnie Clair de Lune et

par Simon Gauthier, conteur Québécois

Dimanche 6 octobre à 16h *dès 7 ans*

◆ Ateliers de loisirs créatifs

durant les vacances de la Toussaint

Du mardi 22 octobre au mercredi 30 octobre

◆ Ateliers Jeux de société

«*On se fait une partie?*»

Samedi 7 septembre à 10h et 11h

Samedi 12 octobre à 10h et 11h

Samedi 16 novembre à 10h et 11h

Samedi 7 décembre à 10h et 11h

◆ «*Un dimanche de Jeux*» **Nouveau !**

Dimanche 1^{er} décembre de 14h à 18h

Jeux vidéo, jeux de société, jeux de rôle, escape game !

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h.

Large sélection de jeux solo et multi-joueurs sur les consoles du moment et nombreux tournois, ateliers et sessions de réalité virtuelle.



Renseignements sur mediatheques.vichy-communauté.fr et

sur www.facebook.com/mediathequeVichy

Nouveau ! ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : Mardi et Jeudi de 14h à 18h - Mercredi, Vendredi et Samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} Dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

Le Conservatoire de Vichy Communauté

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelques 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte traversière, flûte à bec, harpe.

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis. Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants ou adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier «musiques improvisées», orchestres à cordes et à vent...

Les inscriptions débiteront le lundi 2 septembre et les cours au Conservatoire à compter du lundi 16 septembre 2019.

Renseignements : www.vichy-communaute.fr

Opéra de Vichy

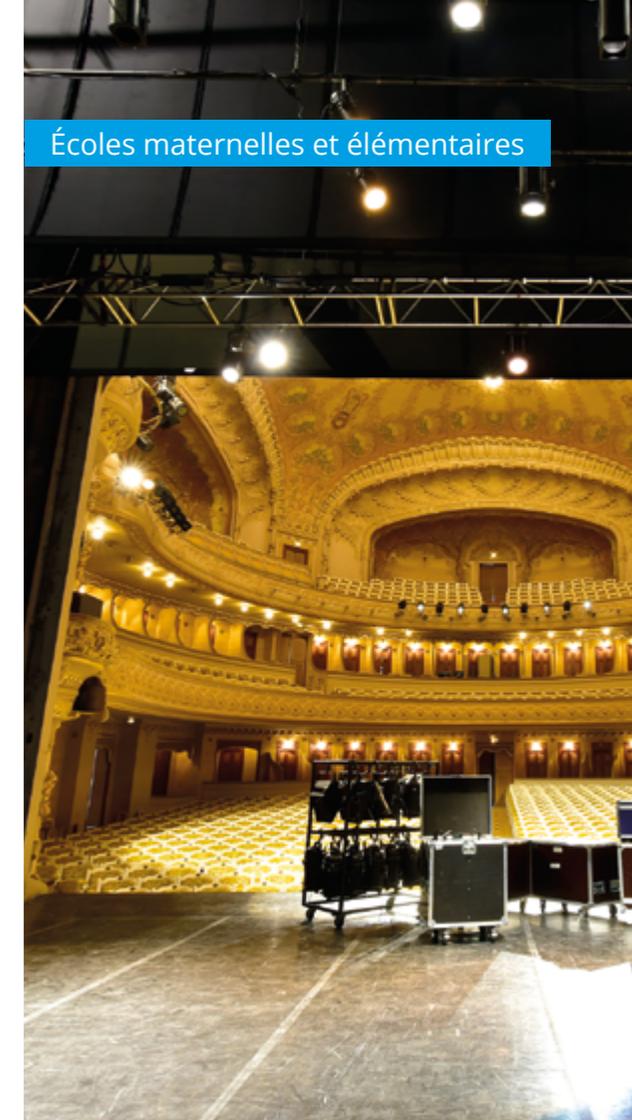
Dans le cadre de la Saison 2019 - 2020

- ◆ L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et seule salle de style Art Nouveau en France.
- ◆ Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la Saison.

Visites de la salle au 04 70 30 50 44
ou c.gresillon@ville-vichy.fr

Site internet : www.opera-vichy.com

Écoles maternelles et élémentaires



Les Espaces Verts

Les Clubs Sportifs et Ateliers Culturels



Écoles maternelles et élémentaires

Le service des Espaces Verts propose aux écoles de Vichy **des visites des Parcs d'Allier** (*découverte botanique ou historique*), du **Centre de production horticole** (*production et stockage des plantes, techniques horticoles...*) et **des animations** (*ateliers semis, repiquage, rempotage, participation aux plantations...*).

◆ Un petit jardin au Centre Horticole

Pour permettre aux enfants d'approfondir leur apprentissage du jardin et de récolter leurs propres légumes, le service des Espaces Verts met désormais à la disposition des écoles un petit lopin de terre, au Centre de production horticole.

◆ Un micro-jardin mobile pour chaque école

Les enfants des écoles pourront s'initier à l'horticulture à travers la réalisation de micro-jardins (*dans les pallox, grandes caisses en bois remplies de terre*).

Ces micro-jardins, ayant l'avantage d'être mobiles, pourront être installés dans les quartiers respectifs des écoles pour que les élèves, leurs parents et les riverains en profitent jusqu'à l'automne dans le cadre des activités de jardinage participatif.

Contact : 04 70 30 18 72
espaces-verts.ville-vichy.fr

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...
Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.
Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur www.ville-vichy.fr/associations ou en téléphonant au Service des Sports au 04 70 59 51 11



Le Centre Social René-Barjavel

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (*sauf vacances de Noël*) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (*inscription à la demi-journée*).

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des "Ailes - Port-de-Charmeil", et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Renseignements et inscriptions
 Centre Social René-Barjavel
 Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
 Tél. 04 70 30 43 20
(Tarifs et modalités d'inscription voir page 15)
facebook.com/CentreSocialReneBarjavel



Les Accueils de Loisirs

◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
 30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
 Ouvert en juillet et août uniquement
 Avenue de France, Parc des Bourins
 Tél. 04 70 32 32 84

◆ **La Maison de l'Enfance**
 à Bellerive-sur-Allier (3 à 6 ans)
 12 bis Esplanade François Mitterrand
 (à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ **Le Petit Prince**
 à Bellerive-sur-Allier (10 à 17 ans)
 Ouvert en juillet et août uniquement
 19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
 Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
 Ouvert pendant le mois de juillet uniquement
 3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
 Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62



Renseignements et inscriptions
 auprès de l'Espace Familles
 de Vichy Communauté
 9 Place Charles-de-Gaulle
 sur le site www.vichy-communaute.fr
 Tél. 04 70 96 57 12

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction des ressources des parents (*selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales*).

Calendrier 2019 - 2020

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 M	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
	31 J		31 M	31 V		31 M		31 D		31 V	31 L

Dimanches et Jours fériés
 Vacances scolaires
 Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

Contacts Utiles

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY
Cedex Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (*Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy*)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. 04 70 30 55 90

SERVICE DES SPORTS

Pour tout renseignement concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au 04 70 59 51 11

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Tél. 04 70 30 43 20

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR

- ◆ Alsace, M. Olivier BARDET
Rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
- ◆ Beauséjour, Mme Anais POL
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
- ◆ La Colline, M. Dominique AVELINE
Avenue de Gérardmer - Tél. 04 70 98 67 99
- ◆ Lyautey, Mme Suzie DELAYRE
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31

- ◆ Pierre-Coulon, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76
- ◆ Sévigné-Lafaye, Mme Marie-Line MORET
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 17 09

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR

- ◆ Georges-Méchin, Mme Ghislaine CHAZEAU
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
- ◆ Jacques-Laurent, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
- ◆ Paul-Bert, Mme Corinne MICAUD
24 rue Paul Bert - Tél. 04 70 98 51 57
- ◆ Pierre-Coulon, Mme Fabienne TODER
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
- ◆ Sévigné-Lafaye, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ Jeanne d'Arc, Mme Brigitte ARGUEL
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ Annexe Notre-Dame de Lourdes
50 rue Jean Jaurès
Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60

Mon ESPACE FAMILLES

en ligne

- **Prise de rendez-vous** pour les crèches (accueils réguliers)
- **Réservations** pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'accueil du mercredi
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches (accueils occasionnels)

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis
les sites internet des collectivités

